

	<b>RUGBY INNOVATION</b>	
	<b>RUGBY À 7</b>	<b>RUGBY À 5</b>

## REGLEMENT DE LA COUPE ILE DE FRANCE 2012-2013 DE RUGBY A 7

Le Comité de l'Ile de France de Rugby souhaite organiser la Coupe de l'Ile de France de rugby à 7 au printemps prochain.

### **Le projet vise :**

- à s'inscrire dans la politique Fédérale du développement de rugby à 7
- à créer une identité Francilienne du Rugby à 7
- **à qualifier les participant(e)s pour la ½ finale de la Coupe de France de rugby à 7 organisée par la FFR**
- à rapprocher les clubs fédéraux et les clubs territoriaux, en organisant un tour conjoint avec des oppositions insolites.
- à jouer sur tout le territoire francilien en organisant des plateaux qualificatifs

**Objectif National :**  
**tous les comités représentés, 50 % des clubs inscrits aux qualifications régionales**

### **Programmation, sur 4 dates :**

- 6 Avril : journée de formation Entraîneurs, Arbitres, Organisateur / Dirigeants  
**(attention ! date à vérifier avec F Jouberton si cela lui convient)**
- 12 Mai : 1<sup>er</sup> Tour, qualificatif pour les clubs territoriaux
- 19 Mai : 2<sup>e</sup> Tour, qualificatif pour les meilleurs clubs territoriaux et fédéraux (F3-F2)
- 25 Mai : Finales, qualificatives pour la ½ finale de la Coupe de France (2/6/2013), et pour désigner les champions « Plate », « Bowl » et « Cup » IDF 2012 – 2013

À l'issue de cette journée (après dérogation de la Fédération), le CIFR devra transmettre à la FFR les titres IDF pour que ces équipes soient insérées dans les ½ finales de la Coupe de France à Massy le 2 juin.

Pour ces ½ finales de Coupe de France, participeront les Champions des Comités et les 30 clubs Pro.

Pour le moment, nous ne connaissons pas le nombre de places attribuées à l'Ile de France, donc nous ajusterons selon les quotas.

	<b>RUGBY INNOVATION</b>	
	<b>RUGBY À 7</b>	<b>RUGBY À 5</b>

**Organisation sportive, avec un nombre idéal de participants (nombre susceptible d'être adapté en fonction des équipes inscrites) :**

**- 1<sup>er</sup> Tour, le 12 mai :**

- 48 clubs territoriaux répartis sur 4 plateaux de 12 clubs, donc 4 sites, si possible géographiquement répartis en IDF

À l'issue de cette journée :

- 8 clubs (les 4 x 2 clubs finalistes) qualifiés pour le 2<sup>e</sup> Tour avec les fédéraux
- 24 clubs repêchés pour la consolante
- 16 clubs éliminés

**- 2<sup>e</sup> Tour, le 19 mai :**

- 24 clubs territoriaux répartis sur 2 plateaux de 12 clubs
- 24 clubs (16 fédéraux + 8 territoriaux) répartis en 2 plateaux de 12 clubs

À l'issue de cette journée :

- 8 clubs (les 4 clubs ½ finalistes) de la **consolante** qualifiés pour disputer la « Plate » IDF
- 8 clubs (les 4 clubs ½ finalistes) du **2<sup>e</sup> Tour** qualifiés pour disputer la « Plate » IDF : 16 clubs éliminés

**- Tour Final, le 25 mai :**

- 8 Clubs territoriaux pour la « Plate » IDF
- 8 Clubs fédéraux/territoriaux pour la « Bowl » IDF
- 4 Clubs (F1 ou plus)/Sélections (Régionale ou Nationale) pour la « Cup » IDF
- 4 Clubs Féminines F3 pour la « Plate » IDF
- 4 Clubs Féminines F2 / Bas de tableau F1 pour la « Bowl » IDF
- 4 Clubs F1 haut / AA / Top 10 / Sélection pour la « Cup » IDF

À l'issue de cette journée :

- 1 club territorial vainqueur de la « Plate » IDF
- 1 club fédéral/territorial vainqueur de la « Bowl » IDF, **qualifié(s) Coupe de France**
- 1 club fédéral/sélection vainqueur de la « Cup » IDF
- 1 club F3 Féminine vainqueur de la « Plate » IDF
- 1 club F2 ou F1 Féminine vainqueur de la « Bowl » IDF, **qualifié(s) Coupe de France**
- 1 club F1 ou mieux vainqueur de la « Cup » IDF

	<b>RUGBY INNOVATION</b>	
	<b>RUGBY À 7</b>	<b>RUGBY À 5</b>

### **Projet pour la journée Finale :**

À ce jour, nous étudions la possibilité d'organiser la journée des finales du rugby à 7, le 25 mai, en même temps que celles du rugby à 5, sur un même lieu, au CNR, à Marcoussis, dans le cadre d'un samedi complet **Rugby Innovation/Rugby Plaisir Santé** avec, sur 4 terrains de 9h à 20h :

- les finales IDF du rugby à 5,
- les actions Sport et Santé,
- les finales du rugby à 7.

### **Modalités d'inscriptions :**

**Pour la Coupe de l'Ile de France, il est possible d'inscrire deux équipes par club**, sachant qu'au maximum, une seule pourra être qualifiée pour la Coupe de France (Attention ! en cas de forfait, une pénalité financière de 50 € sera appliquée sur le compte du club).

Deux inscriptions sont nécessaires, mais une seule date limite ! **Dernier délai le 19 AVRIL 2013**

Il est OBLIGATOIRE de répondre à deux procédures (promis ! l'année prochaine, ce sera couplé) :

- la première auprès du CIFR en remplissant le formulaire joint à la fin de ce document.
- la deuxième en s'inscrivant sur le site de la FFR. Consultez votre boîte mail Fédérale INTRANET, répondez aux questions, cochez les cases d'acceptation, et cliquez sur le bouton « j'envoie mes réponses » !

### **Règlement sportif :**

Rendez-vous sur le site de la Fédération à cette adresse :

[http://www.ffr.fr/index.php/ffr/rugby\\_francais/coupe\\_de\\_france\\_rugby\\_a\\_7](http://www.ffr.fr/index.php/ffr/rugby_francais/coupe_de_france_rugby_a_7)

Vous pourrez y trouver tout le règlement de la compétition à télécharger, et surtout dans le deuxième chapitre, l'ensemble des règles du jeu.

	<b>RUGBY INNOVATION</b>	
	<b>RUGBY À 7</b>	<b>RUGBY À 5</b>

**Modalité d'organisation d'un plateau dans son club :**

L'objectif est d'organiser des plateaux qui soient tous les mêmes, formatés avec la même animation et réception. Le CIFR proposera donc un défraiement forfaitaire de 600 € pour chaque club organisateur.

1°- Organisation sportive

a- Les ressources humaines nécessaires à la bonne mise en œuvre d'un tournoi :

- Directeur de tournoi
- Directeur de match
- Administrateur
- Coordinateur des arbitres
- Les arbitres

b- Les rôles :

le Directeur de Tournoi sera désigné par la F.F.R. dans le cadre des demi-finales et désigné par les Comités Territoriaux dans le cas des phases précédentes.

Un Directeur de Match sera désigné comme officiel responsable du tournoi. Il veillera au bon déroulement de la compétition conformément à son rôle défini à l'article 421 des Règlements Généraux de la F.F.R.

Le club organisateur désignera un Administrateur, par terrain utilisé, titulaire d'une licence de dirigeant à la F.F.R., qui assistera le Directeur de Match dans les tâches suivantes :

- faire remplir à chaque équipe une feuille de match (**annexe 2**) pour toute la durée du tournoi,
- distribuer une feuille de régulation (**annexe 3**) à chaque équipe pour la durée du tournoi,
- collecter les données des tables de marque terrain,
- tenir à jour le tableau des résultats.

	<b>RUGBY INNOVATION</b>	
	<b>RUGBY À 7</b>	<b>RUGBY À 5</b>

Un dossier sera distribué à chaque équipe comprenant :

- Une feuille de régulation pour toute la durée du tournoi,
- Les cartons de remplacements (*annexe 5*)
- Le planning des matchs.

### 2°- Organisation réception

Pour assurer une parfaite harmonie durant ces moments de convivialité, le CIFR demande à ce que chaque club organisateur assure une restauration type « Grand Barbecue » ou « Cochon Grillé » pour les participants et officiels de la journée, et mettent en place une Banda ou animation musicale (DJ, autres groupes) pour l'après midi de compétition.

L'apéritif sera offert par le partenaire du CIFR, avec modération. Par la suite, la recette de la vente des boissons sera au profit du club organisateur.

### 3°- Organisation logistique

Le club organisateur devra mettre à disposition :

- une table de marque par terrain avec 4 chaises
- un vestiaire pour 3 équipes maximum
- un vestiaire pour les officiels
- un pack d'eau pour chaque équipe

Un prix sera offert au vainqueur de la journée sur chaque plateau.